



16ème législature

| | | |
|--|--|--|
| Question N° : 11856 | De M. Yannick Monnet (Gauche démocrate et républicaine - NUPES - Allier) | Question écrite |
| Ministère interrogé > Santé et prévention | | Ministère attributaire > Santé et prévention |
| Rubrique > pharmacie et médicaments | Tête d'analyse > Pénurie de médicaments - rivastigmine et bétahistine | Analyse > Pénurie de médicaments - rivastigmine et bétahistine. |
| Question publiée au JO le : 03/10/2023 Date de changement d'attribution : 09/04/2024 Question retirée le : 11/06/2024 (fin de mandat) | | |

Texte de la question

M. Yannick Monnet attire l'attention de M. le ministre de la santé et de la prévention sur l'indisponibilité de deux médicaments indispensables, la rivastigmine pour le traitement de la maladie à corps de Lewy et la bétahistine pour le traitement des vertiges de Ménière. La France connaît depuis plusieurs mois une rupture des *patches* de rivastigmine, sans que l'on sache à l'heure actuelle quand ils seront à nouveau disponibles. Cette situation amène certains patients atteints par la maladie à corps de Lewy à commander le médicament dans des pharmacies d'autres pays européens, par téléphone ou internet, voire en se rendant physiquement dans une pharmacie d'un pays frontalier. Il en est de même pour la bétahistine, utilisée pour traiter la maladie de Ménière (un trouble de l'oreille interne très invalidant), indisponible dans les pharmacies de l'Hexagone depuis plusieurs mois « en raison de problèmes de production ». Il lui demande ce qu'il compte mettre en œuvre pour que les malades, lourdement atteints et qui ont besoin de ces médicaments, puissent à nouveau s'approvisionner en rivastigmine et en bétahistine dans leur pharmacie de proximité.